



Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché, suite au renouvellement de l'approbation de la substance active composée du cuivre du produit phytopharmaceutique **CUPROZIN 35 WP***

de la société COSACO GmbH

enregistrée sous le n° 2019-3716

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 24 juin 2022,

Considérant que les informations disponibles ne permettent pas de s'assurer de la performance des équipements de protection individuelle pour cette formulation de type poudre mouillable,

Considérant en conséquence qu'un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs lié à l'utilisation du produit ne peut être exclu ;

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas renouvelée** en France.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	CUPROZIN 35 WP
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	COSACO GmbH Singapurstrasse 1 D-20457 HAMBOURG Allemagne
Formulation	Poudre mouillable (WP)
Contenant	588.8 g/kg - oxychlorure de cuivre (équivalent 350 g/kg de cuivre)
Numéro d'intrant	992-2015.01
Numéro d'AMM	2180889
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 15/07/2025

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Charlotte Grastilieur
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Conditions de mise sur le marché

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
12603203 Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Tavelure(s)	2,2 kg/ha	1/an	F (BBCH 59)	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
Motivation du retrait : L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs, aux conditions d'emploi revendiquées.					
12553203 Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Cloque(s)	3,57 kg/ha	1/an	F (BBCH 03)	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
Motivation du retrait : L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs.					
16953201 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	2 kg/ha	5/an	3	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
Motivation du retrait : L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs.					
12703203 Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	3 kg/ha	5/an	21	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
Motivation du retrait : L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs.					